

BRIDGE CLUB DE CARNAC-LA TRINITE SUR MER
ASSEMBLEE GENERALE du jeudi 13 octobre 2022

Chers amis,

Nous sommes réunis ce jour pour l'assemblée générale du club pour l'exercice du 30 juin 2021 au 30 juin 2022.

L'ordre du jour est le suivant :

- rapport moral du président
- rapport financier du trésorier
- renouvellement des membres du bureau et du 1/3 sortant
- questions diverses

A l'issue de cette AG, Claude Girault, président du comité départemental de la Jeunesse et des Sports du Morbihan, en présence de Loïc Houdoy, maire-adjoint de Carnac, et de Yves Aubry, ex-président de la FFBridge, remettra la médaille de bronze de la jeunesse , des sports et de l'engagement associatif à notre centenaire Jean Paul Le Moël, secrétaire-adjoint du club. Cette distinction a été attribuée par l'Etat sur la promotion du 14 juillet 2022 des ministères de l'Education, et de la Jeunesse des Sports et de l'Engagement Associatif.

La séance est ouverte :

-Rapport moral du président :

Nous avons encore cette année, en ce 13 octobre, une assistance réduite, du fait peut-être de la période, mais aussi du fait de la concomitance de l'enterrement de Marie Cécile de Bailliencourt à Locoal Mendon.

Commencée en sortie de Covid, la saison 2021/2022 a intéressante et nous a même apporté plusieurs motifs de satisfaction.

D'abord, notre nombre de licenciés affiliés à la FFB a atteint le nombre de 127 , chiffre qui n'avait jamais été atteint auparavant, soit une progression de 25% par rapport à l'année précédente.

Ce chiffre est dû essentiellement à l'accent mis sur la formation. En effet, à la suite des contacts pris à l'occasion des forums des associations des communes de Carnac et de La Trinité Sur Mer auxquels nous avons participé, nous avons recueilli une cinquantaine de demandes pour des formations au bridge.

Grâce à Patrick Menou, trois séances hebdomadaires de formation ont pu être assurées pour les débutants, les moyens et les confirmés. La pertinence de ses cours et la qualité du formateur montrent que l'engouement perdure puisque,

cette année encore, la formation se poursuit et s'amplifie, Anne Ganachaud, licenciée du club, complétant cette année l'équipe de formation.

Il convient de signaler par ailleurs, et nous nous en félicitons, que des cours d'initiation au bridge seront assurés au collège Saint Michel à Carnac l'année prochaine, et pour la première fois, à une douzaine de jeunes scolaires par des licenciés du club : Dominique Mermier et Anne Ganachaud secondées par Henriette Dupont et Marc Trégouet

Tout cela n'est possible que parce que nous bénéficions de disponibilités d'occupation des salles du Ménec ou du stade pour Carnac, ou du Voulien pour la Trinité.

Je remercie donc vivement les élus de ces communes pour cette assistance, sans oublier ceux de Saint Philibert pour l'utilisation de la salle du Mousker. En effet, le club a pu, au cours de cette année, organiser la majorité des tournois de régularité des lundis, jeudis et dimanches. Merci aux organisateurs.

En compétition, nous avons enregistré un nombre appréciable d'engagements, un peu moins que d'habitude compte tenu du covid, le club ayant eu moins de dépenses en remboursements des engagements des équipes du club.

Le grand tournoi festival de Carnac, s'est déroulé au Ménec en fin de saison covid, le samedi 4 septembre 2021 sous l'arbitrage d'Isabelle Eono avec 56 équipes de Bretagne. Pour l'année prochaine, il conviendra de savoir si l'organisation du festival est préférable en juillet ou en septembre, avec ou sans le club de Vannes.

Je vous demande maintenant de m'accorder votre confiance.

Après vote à mains levées, quitus est donné au président à l'unanimité des membres présents.

-Rapport financier du trésorier.

Jean François Tardivet, trésorier, avait présenté sa démission de membre du bureau au président le 16/07/2022, en indiquant qu'il présenterait cependant le bilan de l'exercice comptable 2021/2022 le jour de l'AG en octobre 2022.

Ce bilan est donc présenté, et positif cette année encore (cf fiche annexe). Cela se justifie particulièrement du fait du covid, puisque moins de dépenses ont été effectuées, à la fois pour les manifestations habituelles (tournois trimestriels, organisation de repas conviviaux « subventionnés », et festival avec une plus faible affluence), et pour les remboursements de frais d'engagements à des compétitions par nos licenciés.

A la demande de JF Tardivet, le président l'assure qu'il se renseignera auprès de

nos banquiers, et en fonction des réglementations en vigueur, comment gérer les excédents, et le remercie.

Après vote à mains levées, quitus est donné au trésorier pour sa gestion, à l'unanimité des membres présents..

-Renouvellement des membres du bureau :

Le président indique que, cette année, Agnès Pain est rééligible et qu'elle se représente à nouveau.

Il précise aussi que depuis quelques mois, André Creis qui avait déjà fait partie du bureau de 2013 à 2016, et Lucien Gourdin ont été cooptés par le bureau pour en être membres, si l'assemblée générale en est d'accord.

Après vote à mains levées, Agnès Pain, André Creis et Lucien Gourdin, sont élus à l'unanimité des membres présents.

-Questions diverses :

. Des tournois Rondes de France étaient organisés au club 2 fois par mois, le 2ème lundi et le 4ème jeudi de chaque mois et avaient été abandonnés pour raisons diverses. Il semble que des joueurs pensent maintenant intéressant de les remettre en activité. Après discussion et décision favorable, le président prendra contact avec la FFB pour que cela soit possible au plus vite.

.Une demande est aussi faite de pouvoir fermer les rideaux de la salle du Méneç pour éviter des déperditions de chaleur en cette période de restriction. Cela sera vu avec les services de la mairie.

.Un porte-manteau sera mis en place dans la salle pendant les tournois, et remis dans l'entrée à la fin des tournois.

En l'absence d'autres questions diverses, le président clôture alors la séance en remerciant les membres présents de la confiance apportée aux membres du bureau. Il invite l'assemblée toute entière au pot de l'amitié et au buffet avant la remise par les autorités de la médaille de bronze de « la jeunesse » et des sports et de l'engagement associatif à notre centenaire Jean Paul Le Moël.

Le président

Jean Claude Le Méner

le secrétaire

Emmanuel Renié

